NOUVEL HAY MAGAZINE
SANS FRONTIÈRES

# Un souverain pontife peut-il agir ?

*Méditation d'Oskan Mekhitarian.*

Le Catholicos de Cilicie Aram 1er vient de déclarer 2022 l'année de la Diaspora.

Une heureuse initiative dont le succès est plus qu'incertain.

La diaspora arménienne est une communauté des survivants du génocide, contrainte d'émigrer.

L'immigration est un phénomène mondial et dans le cas arménien tous ceux qui quittent le pays pour la Russie ont l'intention , un jour, de rentrer bien que la plupart n'y reviendront jamais. Tandis que l'émigration vers l'Europe et les Etats-Unis est permanente ce qui est néfaste pour la nation à laquelle échappe le potentiel économique, culturel et militaire.

La première cause de l'exode arménien comme celui des autres peuples est la situation économique et sociale où l'Etat n'est pas capable de fournir à ses

citoyens un niveau de vie convenable,

En Arménie, les trente ans de régime post-soviètique marqué par la corruption et la cleptocratie a renforcé l'injustice sociale et le déclin de la foi envers les politiciens et les dignitaires ecclesiastiques dont fait partie Aram 1er .

Actuellement, comment se rallier à un dirigeant qui est indirectement responsable , par son mutisme , devant les injustices  pendant des décennies.

Lamentations d'un pontife qui déplore l'état de désolation de la Diaspora ,déjà bien installée et sans  vision.

Mais un appel marqué par un retard d'au moins une vingtaine d'années.

Voskan Mekhitarian  voskan@aol.com

traduction de Zaven Gudsuz